

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	50 (2000)
Heft:	3: Economie politique = Politische Ökonomie
Artikel:	"Colonnes de la patrie" ou "froids égoïstes" : les capitalistes genevois vus de chez eux
Autor:	Rosenblatt, Helena
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-81280

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Colonnes de la patrie» ou «froids égoïstes»: les capitalistes genevois vus de chez eux

Helena Rosenblatt*

Zusammenfassung

Dieser Artikel untersucht die Konzepte der Wirtschaftspolitik im Genf des 18. Jahrhunderts. Zahlreiche Genfer waren überzeugt, dass ihre republikanische Regierungsform nur unter bestimmten wirtschaftlichen Bedingungen überleben könne. Sie glaubten, dass das Wirtschaftswachstum und insbesondere die wachsende Ungleichheit der Vermögen, die verschwenderischen Ausgaben, die Kapitalflucht der lokalen Industrie und die mit der Partizipation an der französischen Staatsschuld eingegangenen Risiken längerfristig nicht nur Genfs wirtschaftliche Gesundheit, sondern auch dessen Unabhängigkeit und Verfassung gefährden würden. Der Artikel zeigt, dass die Genfer lange vor dem zum Jahrhundertende eingetretenen Debakel vorgewarnt waren. In ihren wirtschaftspolitischen Überlegungen waren die Genfer durch grosse Denker geprägt: durch Machiavelli, Montesquieu, Rousseau, aber auch durch die Physiokraten oder die Ideen von Adam Smith.

Grâce à de nombreux travaux parus et de recherches en cours, l'histoire turbulente de Genève au XVIII^e siècle est maintenant mieux connue¹. Bien que l'histoire politique et l'histoire économique de la ville soient le plus souvent traitées séparément, certaines interprétations soulignent que ce sont des facteurs économiques qui furent à l'origine des troubles

* J'aimerais remercier Marianne Stubenvoll pour son accueil à la Société de lecture de Genève et Béla Kapossy pour toutes ses suggestions utiles et amicales.

1 Il existe de nombreuses bonnes études sur l'histoire économique genevoise, trop nombreuses pour être ici répertoriées. Commencez avec Anne-Marie Piuz et Liliane Mottu-Weber et al.: *L'économie genevoise, de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime XVI^e et XVIII^e siècle*, Genève, Georg, 1990; pour l'histoire politique, voir Jean-Pierre Ferrier: «Le XVIII^e siècle. Politique intérieure et extérieure», dans *Histoire de Genève*, vol. I, Genève, A. Jullien, 1951.

politiques qui éclatèrent à plusieurs reprises dans la ville². D'une part, la croissance soutenue et la prospérité auraient enhardi des groupes de Genevois à demander des réformes. Dans un contexte aussi politisé, une baisse soudaine ou une crise économique pouvaient avoir un effet radicalisant. D'autre part, les questions débattues par les Genevois avaient parfois une dimension économique. Non seulement ils discutaient de qui avait le droit de prélever des impôts, mais aussi quelles redevances étaient les plus justes et les plus efficaces. Ils débattaient les méthodes et les objectifs de la finance publique³. Par ailleurs, les registres gouvernementaux montrent que les marchands-banquiers et les artisans n'étaient pas souvent d'accord sur les meilleurs moyens de stimuler l'économie genevoise⁴.

La république entre richesse et vertu

Un survol rapide des sources disponibles indique que, sous couvert de ces disputes, il existait des différences fondamentales sur la véritable nature de l'âme économique de Genève. De nombreuses personnes pensaient en effet que leurs idéaux politiques les plus précieux dépendaient de certaines conditions économiques précises. Ils étaient persuadés que le statut démocratique et républicain de Genève ne pouvaient survivre que sous des circonstances économiques précises. Raison pour laquelle, au cours du XVIII^e siècle, des inquiétudes ont été maintes fois exprimées sur le fait que les développements économiques étaient en train de compromettre la constitution et l'indépendance de Genève, voire menaçaient l'existence même de la ville.

Dans ce domaine, les élites politiques genevoises se sont inspirées des idées de Machiavel, de Montesquieu et de J.-J. Rousseau, penseurs sou-

2 Voir, par exemple, Marc Neuenschwander: «Les troubles de 1782 à Genève et le temps de l'émigration», dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* XIX, 1989, surtout p. 143; *L'économie genevoise...*, *op. cit.*, pp. 79 et 632; et Herbert Lüthy: *La Banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, vol. I, p. 47, et vol. II, pp. 563 et 575; voir aussi Jean-Daniel Caniaux: «La révolution genevoise de 1782: un état de la question», dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, vol. VII, *L'Europe et les Révolutions (1770–1800)*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1980, p. 90.

3 Ce sujet est abordé dans Helena Rosenblatt: *Rousseau and Geneva*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, surtout pp. 101–158, 191–196 et 216–218. Les brochures *Réflexions politiques sur l'impôt proposé au Conseil Général* (1775, #1480 dans E. Rivoire: *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, Genève, J. Jullien, Georg & Cie, et Paris, Alphonse Picard, 1897, désormais Rivoire), et *Nouvelle défense apologétique des citoyens et bourgeois représentants de Genève* (1781, Rivoire #2232) montrent que le sujet était toujours à propos vers la fin du siècle.

4 Voir Anne-Marie Piuz: «Les Genevois de 1700 ont-ils une opinion économique?», dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 15, 1972.

vent consultés et cités dans les écrits politiques de l'époque. Ces hommes étaient plus que les éducateurs politiques de la bourgeoisie genevoise; ils avaient aussi beaucoup à dire sur le commerce et la richesse ainsi que sur leur compatibilité avec un gouvernement républicain. Dans ses *Discours*, Machiavel met en garde contre les effets corrupteurs de la richesse et soutient que la survie des Etats dépend de l'entretien de conditions de relative pauvreté et d'égalité entre les citoyens. Sur ce même thème, Montesquieu met aussi en garde contre les effets de la richesse et du luxe dans les républiques. Selon lui, la vertu demeure le «principe» fondamental de la république mais ce principe peut être miné par la quête obstinée des richesses. Dans la démocratie, la vertu dépend de l'amour de l'égalité et ne peut s'épanouir que là où les lois forment «beaucoup de gens médiocres»⁵. De là l'idée que les démocraties fondées sur le commerce ne peuvent survivre que si «l'esprit d'égalité» combat sans cesse les effets néfastes de la richesse et du luxe.

Jean-Jacques Rousseau loue les vertus républicaines de «l'ordre moyen entre les riches et les pauvres [...] composé d'hommes à peu près égaux en fortune». Cet «ordre moyen» est pour lui «la plus saine partie de la République, la seule qu'on soit assuré ne pouvoir dans sa conduite se proposer d'autre objet que le bien de tous»⁶. Dans son *Economie politique*, Rousseau explique que «[c]'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois» et conclut que l'une des tâches les plus importantes du gouvernement est de «prévenir l'extrême inégalité des fortunes»⁷.

Ce genre d'arguments étaient souvent entendus à Genève. Non seulement on usait facilement de ces observations au XVIII^e siècle mais dire que la vertu se trouve dans «l'ordre moyen» était presque une banalité à l'époque. Des pasteurs influents comme Jacob Vernet prêchaient que «l'état de médiocrité [...] convient le mieux en général au bien de la société» et exhortait régulièrement les Genevois à lutter pour accéder à «une honnête médiocrité, & non un état d'opulence»⁸. Ce n'était pas seulement par souci de leur salut qu'ils dénonçaient le luxe et prônaient la frugalité, la modération et la prudence, c'était aussi dans l'intérêt très séculier de la République. Evoquant l'histoire des Troglodytes des *Lettres persanes*, Vernet soutenait que les bonnes mœurs étaient particu-

5 Charles Louis de Secondat de Montesquieu: *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, vol. I, V, iii, p. 169.

6 Jean-Jacques Rousseau: *Lettres écrites de la montagne*, in *Œuvres complètes*, B. Gagnebin et M. Raymond (éds), Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1959-, vol. III, pp. 889–890.

7 Jean-Jacques Rousseau: *Discours sur l'économie politique* in *ibidem*, p. 258.

8 Jacob Vernet: *Instruction chrétienne*, 3^e éd., Lausanne, Jean Pierre Henbach, 1771, t. III, p. 278.

lièrement importantes dans les républiques, et tout spécialement dans une petite république comme Genève. Puisant dans *L'esprit des lois* de Montesquieu, dont il favorisa la publication à Genève en 1748, Vernet affirmait que «le principe constitutif & préservatif d'un Gouvernement tel que le nôtre, c'est la Vertu», désignant par là la préférence pour le «bien général»⁹. Ce qui voulait dire aussi que les excès de richesse devaient être empêchés: «Une des précautions prises par Lycurgue fut d'éloigner également la pauvreté & la richesse, comme deux extrêmes trop environnés de pièges.»¹⁰

Cependant, les Genevois, quelle que fut leur position économique ou politique, n'auraient pas admis que la croissance économique comme la prospérité puissent être antichrétiennes ou antirépublicaines. En 1746, le meneur de l'opposition J.-F. Deluc publia une critique de *La fable des abeilles* de Mandeville qui mettait ce point en évidence. Deluc critiquait Mandeville pour avoir dit que les vices humains étaient essentiels au développement économique et inséparables de la richesse. Il était faux d'insinuer que la vertu était incompatible avec le commerce et que la morale chrétienne était, d'une manière ou d'une autre, «contraire» à la prospérité. Le point capital était que les chrétiens étaient capables de faire des choix éthiques; guidés par leur foi et leur morale, et exerçant leur raison octroyée par Dieu, leur comportement devait se caractériser par «une sage économie» et non «une sordide avarice»¹¹. C'était ce genre de comportement, et non pas les actes égoïstes des individus, qui favorisait le bien public et la vraie prospérité.

Selon un autre bourgeois engagé, F. d'Ivernois, ce dont Genève avait besoin n'était ni la pauvreté ni un retour à un état primitif, mais «une prospérité républicaine» ce qui, à ses yeux, voulait dire «un redoublement d'aisance [...] chez la masse des Genevois». Faisant appel à Montesquieu, d'Ivernois soutenait qu'un tel état de prospérité était celui où «l'esprit d'égalité» combattait avec succès «l'esprit du commerce»¹². En fait, au cours du XVIII^e siècle, de nombreux Genevois commencèrent à percevoir non pas la richesse, mais la mauvaise distribution et la dilapi-

9 Jacob Vernet: *Réflexions sur les mœurs, sur la religion et sur le culte*, Genève, Claude Philibert & Bart. Chirol, 1769, p. 10.

10 *Ibidem*, pp. 13–14.

11 Jacques-François Deluc: *Lettre critique sur la Fable des abeilles*, Genève, H.-A. Gosse, 1746, p. 37.

12 Francis d'Ivernois: *Tableau historique et politique des deux dernières révoltes de Genève*, Londres, 1789, pp. 65 et 66, c'est nous qui soulignons. François d'Ivernois (1757–1842), avocat et l'un des chefs du parti des Représentants, fut condamné à l'exil en 1782. Il est resté en Angleterre jusqu'en 1814 où il a été fait chevalier en 1796. A son retour à Genève il reçut un rôle important dans les affaires de sa patrie et notamment au Congrès de Vienne. Voir Otto Karmin: *Sir Francis d'Ivernois*, Genève, 1920.

dation de la richesse, comme un problème crucial de la République. L'économie de la ville ne créait ni ne soutenait assez de «gens médiocres».

La Genève de Calvin était composée en majorité d'artisans modestes employés dans les manufactures de petite taille et/ou dans le commerce. Cependant, au XVIII^e siècle, la situation se transforma dramatiquement. Des entreprises de grande taille s'étaient développées, particulièrement dans l'industrie des toiles peintes. La plus grande de ces entreprises employait près de 2000 personnes, dont la plupart étaient des femmes ou des enfants qui n'appartenaient à aucune corporation. L'horlogerie et ses industries annexes étaient devenues le plus grand secteur de l'économie genevoise. Alors que les artisans dans la branche travaillaient encore dans des ateliers relativement petits, ils s'étaient progressivement spécialisés et restaient dépendants d'un petit groupe de riches marchands-banquiers. Ceux-ci contrôlaient en effet la production: ils plaçaient les commandes, faisaient les avances nécessaires, fournissaient les matières premières et vendaient ensuite la marchandise. De par le rôle capital qu'ils jouaient dans l'économie genevoise, ces hommes étaient «les colonnes de la patrie», selon l'expression d'un visiteur dans la ville à la fin du XVII^e siècle¹³.

Morale chrétienne et comportement économique

Au cours du XVIII^e siècle, ces marchands-banquiers furent de plus en plus tentés par les gains plus lucratifs obtenus par les placements à l'étranger, ainsi que par les opérations de change et de prêt, effectuées pour la plupart pour le compte de la France. En effet, les historiens parlent d'«un exode massif de capitaux sur la France» et, en particulier, d'un «engouement pour les fonds publics français»¹⁴. Par de tels investissements, certains Genevois bien placés accumulaient des fortunes sans précédent. Alors que le XVIII^e siècle genevois est appelé «l'âge d'or»¹⁵ de la prospérité, ces activités économiques d'un genre nouveau sont sans doute une des raisons pour lesquelles la croissance économique

13 Grégoire Leti: «Genève au XVII^e siècle: esquisse de l'état civil et politique de cette ville...», Genève, L. Steiner, 1851, pp. 21–22.

14 Béatrice Veyrassat: «Les investissements suisses en France à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle», dans *La position internationale de la France. Aspects économiques et financiers*, Paris, 1977, pp. 145–146.

15 Patrick O'Mara: «Geneva in the Eighteenth Century: A Socio-Economic Study of the Bourgeois City-State During its Golden Age», thèse de doctorat non publiée, University of California, Berkeley, 1954.

était accompagnée d'inégalités de fortune de plus en plus flagrantes¹⁶. Certains parlent même d'une «prolétarisation»¹⁷ se mettant en place à Genève à cette époque.

Les artisans de la ville se sentirent trahis par les marchands-banquiers. Ils se plaignirent à plusieurs reprises du manque d'investissement dans leurs industries et de la fuite des capitaux. Ils sollicitèrent l'intervention et la protection du gouvernement. A l'inverse, les marchands-banquiers, qui contrôlaient les conseils gouvernementaux ainsi que la Chambre de Commerce¹⁸, évoquèrent la liberté de commerce: selon eux, Genève devait se débarrasser de sa réglementation corporative afin de baisser les prix de production et devenir plus compétitive. De plus, ils continuaient à détourner leurs fonds vers l'étranger. En effet, selon H. Lüthy, ces pratiques des banquiers genevois étaient relativement uniques dans ce domaine: «Genève s'est singularisée parmi les villes suisses en sacrifiant largement les intérêts de son industrie à ceux de son commerce international et de la banque.»¹⁹

C'est dans ce contexte qu'il convient de considérer les exhortations des pasteurs genevois sur ce qui constituait un comportement économique correct dans une république chrétienne. Si leur dénonciation du luxe est désormais mieux connue²⁰, leur défense de «la frugalité» montre une autre face de leur discours moralisant sur l'économie. Leur conception de la frugalité ne devrait pas être opposée à la dépense, ni être confondue avec l'épargne. Selon la théorie physiocratique courante de l'époque, bien dépenser était considéré comme un devoir des riches. Selon Vernet, c'était un mal de la part des nantis «de ne faire usage de leurs biens ni pour eux-mêmes ni pour autrui, resserrant ce qu'ils ont amassé, & vivant aussi chicement que s'ils étoient pauvres»²¹. Abondant dans ce sens, il dénonça l'«épargne sordide» tout en déplorant en même temps la «folle prodigalité»²². Toutes deux constituaient, à ses yeux, deux formes différentes de l'«avarice». Il y opposait une économie

16 *L'économie genevoise...*, *op. cit.*, p. 76, et Alfred Perrenoud: *La population de Genève du XVI^e au début du XIX^e siècle: étude démographique*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1979, pp. 223–224.

17 *L'économie genevoise...*, *op. cit.*, p. 636.

18 Anne-Marie Piuz: «A Genève à la fin du 17^e siècle: un groupe de pression», dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 2, mars–avril 1970, p. 456.

19 H. Lüthy: *La Banque...*, *op. cit.*, vol. I, p. 47.

20 Corinne Walker est l'expert sur ce sujet. Voir son «Images du luxe à Genève», dans *Revue du vieux Genève*, 17, 1987; «Les lois somptuaires ou le rêve d'un ordre social», dans *Equinoxe, discipline: usages, figures*, 1994, 11; et «Les pratiques de la richesse. Riches Genevois au XVIII^e», dans *Etre riche au siècle de Voltaire*, Jacques Berchtold et Michel Porret (éd.), Genève, Droz, 1996.

21 Jacob Vernet: *Instruction...*, *op. cit.*, p. 272.

22 *Ibidem*, p. 284.

qui «évite les dépenses superflues» et «se porte sans répugnance à celles qui sont justes & à propos»²³. En dernier ressort, c'est la finalité de la dépense, plus que celle de la somme qui importait. Reconnaissant qu'un gouvernement républicain exige «plus d'égalité & de frugalité», Vernet pensait que les pratiques de dépense de chacun devaient naturellement se conformer à ce qui était «généralement utile & bien-séant à sa nation»²⁴.

Il faut souligner ici que le mot «utile» paraît fréquemment dans le discours genevois de l'époque et qu'il est ordinairement associé au travail productif. C'est ainsi que les artisans employés dans les «arts Mechaniques» sont décrits comme les membres de la société «les plus utiles»²⁵, ainsi que les «honnêtes gens *laborieux*»²⁶. A l'inverse, les «Nobles oisifs» sont «les moins utiles»²⁷ et les domestiques sont habituellement appelés les «bouches inutiles». Ainsi, la dépense «utile» et la «frugalité», entérinées par les pasteurs genevois, se rapportaient à un comportement économique qui encourageait l'investissement dans les entreprises locales employant des ouvriers genevois, contribuant ainsi à la prospérité générale.

C'était sans doute ce genre d'activité économique que le pasteur et théologien Bénédict Pictet voulait encourager quand il soutint dans sa *Morale chrétienne* que les riches étaient «les Economes de Dieu». Comme tels, on leur demandait de prêter assistance aux plus pauvres mais également, dans un sens plus concret, de «leur donner *de quoy s'établir*»²⁸. C'était aussi à ce genre d'agissements auxquels Vernet faisait allusion quand il exhortait les Genevois à dispenser «une charité bien entendue»²⁹ et non les «largesses d'apparat»³⁰ ou les «liberalitez de parade»³¹. Aider les pauvres signifiait «les mettre dans le chemin du travail [...] leur faciliter les moyens de gagner la vie»³². De ce genre de dépenses résulterait un nombre moindre de pauvres et moins d'inégalité³³. Certaines personnes allaient plus loin. Pictet, par exemple, prônait l'établissement d'une banque dont le rôle serait de prêter de l'argent aux

23 *Ibidem*.

24 *Ibidem*, p. 367, c'est nous qui soulignons.

25 Jacob Vernes et Antoine-Jacques Roustan, cités dans Helena Rosenblatt: *Rousseau and Geneva*, *op. cit.*, p. 235.

26 Jacob Vernet: *Instruction...*, *op. cit.*, p. 283, c'est nous qui soulignons.

27 *Ibidem*, pp. 283 et 376.

28 Bénédict Pictet: *La morale chrétienne ou l'art de bien vivre*, Genève, La Compagnie des libraires, 1710, t. II, p. 473.

29 Jacob Vernet: *Instruction...*, *op. cit.*, t. IV, p. 71.

30 Jacob Vernet: *Réflexions...*, *op. cit.*, p. 61.

31 Jacob Vernet: *Instruction...*, *op. cit.*, t. III, p. 283.

32 Jacob Vernet: *Réflexions...*, *op. cit.*, p. 96.

33 *Ibidem*, pp. 84–85.

pauvres à un intérêt modique afin de les aider à jeter les bases d'une vie productive et *utile*³⁴.

Les sermons des pasteurs genevois n'eurent apparemment pas l'effet escompté. Selon d'Ivernois, lorsque les riches Genevois donnaient, leur dons n'étaient pas du tout du genre préconisé:

leur générosité n'était qu'aumônière: jamais ils ne surent, par quelqu'établissement en faveur des manufactures & du commerce, aller au-devant des besoins du peuple; ils semblaient, au contraire, s'être faits un système de croiser ces vues de prospérité³⁵.

En fait, les riches Genevois firent exactement le contraire de ce que les pasteurs leur demandaient: ils investirent de plus en plus leurs capitaux à l'étranger, et toujours davantage dans les rentes viagères offertes par la monarchie française. H. Lüthy a établi que dans les années 1765–1779 les Genevois ont investi 60 ou 80 millions de livres dans la dette française; vers le dernier quart du siècle, cette somme approcha les 100 millions³⁶.

Vernet n'était assurément pas le seul pasteur genevois à mettre en garde contre le «dangereux appas des rentes viagères»³⁷. Fustigeant les personnes égoïstes qui ne cherchaient que les «profits» et «une réputation lucrative» au lieu de «la vraye gloire» attachée à l'avancement du «bien public»³⁸, il clamait que «les fortunes rapides» n'étaient que rarement «innocentes» et exhortait ses ouailles à poursuivre «la voye naturelle de s'enrichir» fondée d'abord sur «la prudence, la patience et le travail»³⁹.

Les Genevois les plus politisés eurent des mots plus durs pour sanctionner les procédés économiques des riches. D'Ivernois déplorait l'«intoxication» de la «jeunesse aristocratique et dissipée» genevoise qui se rendait à Paris⁴⁰ où elle rencontrait des financiers «depravés» dont elle copiait et ramenait à Genève les manières et les habitudes. A Paris, ces jeunes gens prenaient «le gout de l'agiotage & celui des spéculations

34 Bénédict Pictet: *Morale...*, *op. cit.*, vol. II, p. 51. Il semble qu'une telle banque ait été établie en 1786, mais qu'elle ait eu une vie courte. Voir Françoise Lachavanne et Jacqueline Lavizari: *La Caisse d'Escompte 1795–1847*, Genève, Sprint S.A., 1987.

35 François d'Ivernois: *Tableau...*, *op. cit.*, p. 65.

36 Béatrice Veyrassat: «Les investissements...», *art. cit.*, p. 147.

37 Jacob Vernet: *Réflexions...*, *op. cit.*, p. 113.

38 *Ibidem*, p. 59.

39 Jacob Vernet: *Instruction...*, *op. cit.*, t. III, p. 280.

40 L'idée que la France était responsable de l'«intoxication» et de la «corruption» de Genève semble être quelque peu trompeuse. Le dynamisme des banquiers genevois comme Jacques Necker et l'ingéniosité de «la formule genevoise» sont légendaires. Voir Marc Cramer: «Les trente Demoiselles de Genève et les billets solidaires», dans *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, 82, 1946.

purement financières», ce qui avait des répercussions désastreuses pour Genève:

A la mort de Louis XV, ils se jetterent dans le jeu des effets royaux, avec une audace dont le succès *doubla en peu d'années leurs fortunes déjà trop disproportionnées*.⁴¹

Le meneur des Natifs Isaac Cornuaud parla aussi avec tristesse de «la fureur de l'agiotage sur les fonds français» par laquelle «la cupidité s'empara exclusivement de l'esprit et des cœurs des Genevois»:

[...]C]eux qui avaient réussi à gagner une grande fortune par cette honteuse voie, étonnèrent la République par un luxe d'équipages et de modes ruineuses, inconnues jusqu'alors au milieu de nous. Ce furent en général les banquiers qui eurent ces succès corrupteurs [...]⁴²

Les leçons d'Isaac Cornuaud

En 1787, Cornuaud publia un traité sur le commerce par lequel il souhaitait aider les jeunes Genevois à développer «des idées justes de la nature & des principes du négoce» et, en particulier, attirer l'attention du «riche Capitaliste» avant qu'il ne fût trop tard⁴³. Les *Notions élémentaires* de Cornuaud sont une célébration très genevoise du développement économique et du commerce. Elles sont genevoises parce qu'elles mettent en avant le rôle productif du manufacturier, du négociant et du banquier, mais surtout parce que, comprenant un sévère avertissement, elles s'appliquent particulièrement bien à Genève. Le but de l'ouvrage est en fait de convaincre les capitalistes genevois de changer leurs modes d'investissement et d'accepter des rendements plus modestes mais plus sûrs en plaçant leurs fonds dans l'industrie locale. Il montre que non seulement plusieurs notions physiocratiques étaient familières à Cornuaud mais aussi qu'il connaissait quelques corrections et additions à ces thèses, généralement attribuées à Adam Smith.

Il s'agit d'une histoire conjecturale simplement charpentée qui raconte comment une ville riche et peuplée comme Genève aurait pu se développer à partir des activités économiques primitives de trois hommes: Pierre, qui cultive la terre, Jaques, qui entretient vignes et ver-

41 François d'Ivernois: *Tableau*, op. cit., pp. 60 et 64, c'est nous qui soulignons.

42 *Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795*, publiés par Emilie Cherbuliez, Genève, A. Jullien, 1912, p. 435. Isaac Cornuaud (1743–1820), ouvrier horloger et puis teneur de livres, le chef du parti des Natifs, il écrivit une foule de brochures politiques dans le but de procurer à son parti les droits civils. Il a été reçu bourgeois en 1784. On rappelle qu'un Natif était le fils ou descendant d'étrangers qui avaient obtenu des Lettres d'Habitation à Genève. Il n'avait aucun droit politique.

43 *Notions élémentaires sur la nature du commerce en général, son origine, ses progrès et son influence sur la société par M. I.C. Bourgeois de Genève*, 1787, p. iii.

gers, et Jean, qui élève des troupeaux. Au début du récit, les trois hommes sont également pauvres. Bientôt, Pierre accumule plus de grain qu'il ne peut en consommer. Son surplus lui est inutile jusqu'à ce que par accident, malchance, paresse ou autre, Jaques devient nécessiteux et demande une «avance»; par la suite Jaques doit travailler pour Pierre en échange de nourriture. Ceci est un bon arrangement pour Pierre qui dorénavant n'a plus besoin de travailler.

Témoin de la mésaventure de Jaques, Jean désire éviter le même sort à tout prix. Il engage sa famille à tondre la laine et à produire un drap grossier qu'il offre à Pierre en échange de grains. Comme l'explique Cornuaud, l'ingéniosité et l'habileté de Jean, qui auparavant commerçait des peaux brutes, sont une bonne chose pour tout le monde. En effet, «Jean vient d'ajouter, par son industrie, une valeur nouvelle à la matière première»⁴⁴. De plus, le savoir-faire de Jean fournit «un nouvel encouragement au travail»⁴⁵. Pierre obtient une nouvelle *jouissance*⁴⁶ et, par conséquent, «force la terre à produire davantage, parce qu'il trouve un plus grand débit de ses productions»⁴⁷.

Il est évident que Cornuaud apprécie particulièrement les initiatives de Jean. Alors que Pierre, le cultivateur, «est possesseur des vraies richesses», c'est Jean qui «leur donne une valeur, & qui en excite la multiplication, en multipliant les jouissances»⁴⁸. En effet, Cornuaud veut souligner le fait que si l'économie villageoise croît, c'est «Jean le manufacturier [qui] a été l'auteur de la prospérité & de la grandeur de Pierre & des siens, en introduisant l'industrie & le commerce dans le hameau»⁴⁹. En outre, grâce aux activités de Jean, non seulement Pierre peut se permettre une vie plus paisible et facile, mais l'agriculture bénéficie d'un «encouragement» très utile et un salaire plus élevé peut être offert par la suite aux ouvriers.

Le récit de Cornuaud continue avec l'apparition heureuse d'«une nouvelle classe d'hommes utiles»⁵⁰, les négociants, et l'invention de la monnaie (l'or et l'argent)⁵¹, qui rendent possible la distribution du travail. Evoquant l'exemple de l'«épinglier», également important dans le

44 *Ibidem*, p. 6.

45 *Ibidem*, p. 8.

46 Sur la notion physiocratique de jouissance, voir Pierre Retat: «La jouissance physiocratique», dans *Ordre, Nature, Propriété*, G. Klotz (éd.), Lyon, 1985.

47 *Notions élémentaires..., op. cit.*, p. 7.

48 *Ibidem*, p. 9.

49 *Ibidem*, p. 10.

50 *Ibidem*, p. 18.

51 Selon Cornuaud, l'argent est «un signe de convention, de nulle valeur par lui-même» qui représente, «peut-être», «la valeur d'une journée d'ouvrier, & celle d'une quantité fixe de pain, de vin ou de viande, &c. qu'on donnoit auparavant à un Journalier pour son salaire». *Ibidem*, pp. 13 et 15.

récit d'Adam Smith, Cornuaud qualifie la distribution du travail de «chose vraiment merveilleuse», qui augmente «la masse du travail annuel de la nation, &, par conséquent, ses commodités»⁵². Décrivant l'effet positif de l'invention de la monnaie comme étant un «signe représentatif des vraies richesses», Cornaud note qu'avec le temps cela favorisa non seulement l'industrie, mais «fut favorable au plus grand nombre; il tendit sans-cesse à rétablir l'égalité entre les propriétaires & ceux qui n'avoient pour tout bien que leur industrie [...] le pauvre [...] vécut assez bien»⁵³. Ces développements créèrent encore des circonstances plus favorables aux pauvres et, grâce à l'industrie, le commerce, l'utilisation de la monnaie, et les effets ingénieux de la distribution du travail, «l'homme industrieux put aspirer à l'aisance, & même à la richesse»⁵⁴.

Pour autant Cornuaud ne nie pas que le nouveau degré de développement atteint par le hameau soit dénué de problèmes. Il reconnaît, par exemple, que l'introduction de l'or et de l'argent favorise l'ambition et l'avarice. Il existe maintes personnes qui font de l'or «une espece de culte»⁵⁵. Cependant, Cornuaud s'empresse d'ajouter que bien que ces passions nouvelles soient néfastes, elles en remplacent d'autres qui l'étaient aussi: «le découragement», «la paresse» et «l'imprévoyance»⁵⁶. Cornuaud n'est pas non plus aveugle aux inégalités de fortune qui continuent à exister dans son hameau imaginaire malgré une prospérité croissante. En pleine «opulence», les pauvres peuvent toujours tomber dans la misère. Mais Cornuaud ajoute qu'il serait «inutile» de vitupérer contre quelque chose qui est le résultat inévitable «des loix nécessaires à la conservation de l'ordre général»⁵⁷. C'est à la charité de corriger ce qui est «inhumain» et «dur» dans le système.

Il est pourtant évident que l'objet principal du traité de Cornuaud n'est pas d'encourager la charité. Le but est plutôt de montrer l'interdépendance de l'homme riche et de l'artisan, du capitaliste et du manufacturier. Son intention est de convaincre le capitaliste que bien qu'il soit indéniablement vrai que l'artisan ait besoin de ses capitaux, le capitaliste lui-même a besoin de «l'industrie de ses inférieurs pour faire valoir ses fonds, & en retirer les fruits»⁵⁸. Cornuaud s'efforce d'expliquer comment le capitaliste dépend du rendement de son capital, la «Rente de l'argent» et que ce sont «le Manufacturier & la foule des consomma-

52 *Ibidem*, pp. 22 et 21.

53 *Ibidem*, p. 33.

54 *Ibidem*, p. 32.

55 *Ibidem*, p. 24.

56 *Ibidem*, p. 26.

57 *Ibidem*, p. 29.

58 *Ibidem*, p. 36.

teurs, qui payent eux-mêmes cette rente au riche qui ne travaille point»⁵⁹. Cornuaud souligne ce point quand il proclame que le revenu de l'homme riche «est fondé sur le travail, l'industrie, & la consommation publique»⁶⁰; «sa fortune et ses revenus ne peuvent être fondés solidement sur d'autres bases»⁶¹.

Jusqu'à ce point du récit, l'histoire est généralement heureuse et se poursuit ainsi pendant un certain temps. Parallèlement à l'industrie, les taux d'intérêt et le prix de la main-d'œuvre augmentent. L'époque est favorable à chacun car l'accroissement des bénéfices et des salaires dépasse la hausse du prix des denrées. En effet, la petite économie atteint son meilleur niveau, celui où existe «le plus d'égalité possible, malgré l'inégalité des fortunes»⁶². Cependant, la situation ne peut s'améliorer indéfiniment. Arrive un moment où l'économie est confrontée au problème de la «sur-abondance de monnaie»⁶³; il y a plus d'argent disponible que l'industrie ne peut en absorber et les taux d'intérêt commencent à chuter. Par conséquent, le capitaliste se met à déplacer ses fonds vers l'étranger. Ceci déclenche ce que Cornuaud appelle «une révolution funeste dans le commerce, dans les mœurs & dans la prospérité publique»: les revenus gagnés à l'extérieur n'enrichissent qu'«un certain nombre de capitalistes, exclusivement au reste de la nation»⁶⁴.

Il est vrai que la nouvelle source de richesses provenant de l'étranger incite les riches à dépenser davantage et à payer plus cher les biens et les services. En effet, Cornuaud explique qu'à ce stade, l'«argent [...] roula plus que jamais dans le public»⁶⁵. Cependant, cette circulation d'argent, qui n'alimente pas l'industrie locale, n'est pas avantageuse pour l'économie. Les dépenses des riches pour les domestiques, les grands appartements et le «luxe de la table» augmentent «les prix des loyers des maisons, celui des denrées, & en général, de toutes les choses nécessaires à la vie»⁶⁶. Il devient de plus en plus difficile pour les gens «médiocres» qui travaillent de joindre les deux bouts. Les entreprises moins rentables doivent fermer parce que leurs dépenses sont trop élevées et elles ne peuvent plus concurrencer les manufacturiers étrangers. Dans une bro-

59 *Ibidem*, p. 40.

60 *Ibidem*, p. 36.

61 *Ibidem*, p. 37.

62 *Ibidem*, p. 42.

63 Voir Laurence Dickey: «Doux-Commerce and the 'Mediocrity of Money' in the Ideological Context of the Wealth and Virtue Problem», dans Adam Smith: *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Laurence Dickey (éd.), Indianapolis/Cambridge, Hackett, 1993.

64 *Notions élémentaires..., op. cit.*, p. 44.

65 *Ibidem*, p. 43.

66 *Ibidem*, p. 44. Voilà aussi une raison pourquoi on demandait des nouvelles ordonnances somptuaires.

chure antérieure, peut-être écrite par Cornuaud, on peut lire l'explication suivante:

Nous croyons qu'il faut distinguer la cherté des denrées, des loyers, &c. occasionnée par la prospérité du commerce & par une augmentation de valeur dans la main d'œuvre, d'avec cette même cherté, causée par l'excessive dépense que peuvent faire un certain nombre de Citoyens bien rentés. Nous regardons le premier de ces événemens comme une marque certaine de la prospérité publique; & le dernier, comme la cause prochaine de la misère & de la ruine du Peuple.⁶⁷

Dans l'intervalle, les riches découvrent de nouvelles façons de gagner plus d'argent encore: ils commencent à investir dans les rentes viagères, et il sont bientôt imités par les moins fortunés. Finalement, tous ces placements «engloutissent tous les fonds» et privent la ville des «capitaux les plus indispensables au soutien du commerce & des fabriques»⁶⁸. Si ces tendances se poursuivent, prévient alors Cornuaud, il n'y aura bientôt dans la ville que «des maîtres, des domestiques, quelques marchands importateurs pour les besoins du luxe, & des ouvriers pour ceux de première nécessité»⁶⁹. Bref, il n'y restera plus de gens «médiocres» et «utiles».

L'objectif de Cornuaud est évidemment d'avertir les capitalistes genevois des dangers de leur comportement économique. Leur préférence pour les rentes viagères est mauvaise pour l'industrie locale, mais il met aussi le riche investisseur en garde contre le fait que «de grands revers chez les nations qu'il a rendues dépositaires de ses fonds & arbitres de ses revenus, peuvent le réduire à la misère la plus cruelle & la plus humiliante»⁷⁰. Cornuaud définit «l'agiotage» comme un «brigandage mercantile [...] abus coupable de la confiance publique»⁷¹. Il n'existe, selon lui, que deux manières de véritablement enrichir un Etat, l'une étant l'agriculture, l'autre l'industrie. Les «spéculateurs ambitieux» qui

67 *Confession de foi patriotique des natifs de Genève* (1779, Rivoire #1805), p. 14.

68 *Notions élémentaires...*, *op. cit.*, p. 47.

69 *Ibidem*, p. 50. Voilà probablement pourquoi certains appelaient l'économie genevoise «une pyramide renversée» (*Avis du compère Perret*, 1794, Rivoire #4498, p. 4). C'est aussi à cette idée que Roustan et Vernes ont fait allusion quand ils se sont plaint que la richesse crée souvent la pauvreté (voir Helena Rosenblatt: *Rousseau and Geneva*, *op. cit.*, p. 234).

70 *Notions élémentaires...*, *op. cit.*, p. 50. La correspondance entre Charles Bonnet et Albrecht Haller montre que les capitalistes genevois étaient au courant de l'état précaire des finances françaises et même de la possibilité d'une déclaration de banqueroute. Bonnet informa Haller déjà en 1759 qu'«on tremble ici pour les sommes prodigieuses que nous avons en France». En 1763 il reporta que beaucoup de Genevois étaient «très alarmés», et en 1769 qu'ils étaient «très affligés du sort qui les menace». *The Correspondence between Albrecht von Haller et Charles Bonnet*, Otto Sonntage (éd.), Berne, H. Huber, 1983, p. 94, 185; 207, 331; 630, 809; 823, 1120. Je remercie Bela Kapossy de m'avoir indiqué cela. Voir aussi les avertissements de Jean-François Butini, *Traité du luxe*, Genève, Isac Bardin, 1774, esp. p. 31.

71 *Notions élémentaires...*, *op. cit.*, p. 80.

s'occupent de l'agiotage «n'ajout[ent] par aucune espece de travail réel, la moindre valeur nouvelle aux fonds qu'ils f[ont] circuler». Le pire est que «les fonds immenses, nécessaires à ce jeu infernal absorb[ent] la plus grande partie du numéraire & du crédit des Banquiers»⁷².

Cornuaud conseille donc à Genève de «revenir sur ses pas», de «rétrograder dans ses moeurs»⁷³ et, principalement, de réinvestir dans sa propre industrie. Les grands rentiers et capitalistes doivent commencer à rendre disponibles des fonds à des taux d'intérêt modiques afin de permettre à la manufacture locale de s'épanouir à nouveau, quand il en est encore temps. Cornuaud fait appel à leur patriotisme, mais il sollicite aussi leur propre intérêt: à long terme, souligne-t-il, leur «prospérité personnelle» est inextricablement liée à la «prospérité publique». Jusqu'ici, le développement économique de Genève dépendait largement des actions égoïstes des hommes et de leurs conséquences involontaires: «Personne ne songeoit à faire le bien public, & ce bien arrive. Personne n'avoit dessein de le détruire, & il disparaît.»⁷⁴ A présent, l'heure était toutefois aux interventions délibérées et patriotiques afin de prévenir la débâcle qui s'approchait.

Enrichissement ou patriotisme républicain

Apparemment, les avertissements de Cornuaud passèrent largement inaperçus. Plus tard, il se souviendra que personne n'y avait prêté attention: «ce fut autant de leçons perdues [...]»⁷⁵. Les registres montrent que des discussions sur le danger des placements genevois à l'étranger eurent lieu dans les assemblées gouvernantes, mais qu'il fut décidé qu'il y avait très peu de moyens disponibles pour l'arrêter⁷⁶. Les très riches Genevois ne furent plus les seuls à placer leurs fonds dans les rentes viagères françaises. H. Lüthy note que Genève toute entière fut atteinte par la fièvre spéculative jusqu'à ce qu'elle «vit comme un corps parasitaire sur le Trésor français, dans une dépendance profondément malsaine»⁷⁷.

On savait bien que ces développements économiques auraient des conséquences politiques. Certains s'alarmraient des inégalités croissantes entre riches et pauvres. Déjà au début du siècle, ils signalaient que

72 *Ibidem*, p. 92.

73 *Ibidem*, p. 50.

74 *Ibidem*, p. 51.

75 Mémoires..., op. cit, p. 434–435.

76 Voir les Registres des Conseils (RC) 291 (19 janvier 1787) et 292 (3 mars 1788) aux Archives d'Etat de Genève.

77 Herbert Lüthy: *La Banque*, op. cit., t. II, p. 563.

les riches étaient en train d'«acheter la République»⁷⁸. En 1758, Rousseau interroge publiquement les Genevois en leur demandant «si l'inégalité n'a pas atteint parmi nous le dernier terme ou elle peut parvenir sans ébranler la République»⁷⁹. Un autre dirigeant bourgeois pense que les lois genevoises sont menacées par le «torrent d'or qui s'avance contre elles» et se demande si un pays composé uniquement d'extrêmes, d'hommes «opulents» ou «miserables» peut résister aux «dangers de l'arbitraire»⁸⁰. Un autre Genevois célèbre écrit en 1774 que «la République est gouvernée comme devant finir bientôt. Car je ne conçois plus de république là où il n'y a que des riches d'un côté et des affamés de l'autre»⁸¹. De virulents écrits paraissent, dénonçant «l'esprit de domination» des riches, les accusant de vouloir transformer Genève en une «Oligarchie»⁸². En d'autres termes, vers la fin du XVIII^e siècle à Genève, les avertissements de Machiavel et de Montesquieu sur le destin des républiques commerciales sonnent particulièrement vrai.

Pour de nombreux Genevois, il dut être particulièrement douleur de voir leur gouvernement patricien adopter certains de ces mêmes arguments pour justifier ses propres objectifs politiques. L'application des théories du «doux commerce» comme instrument de légitimation d'un régime absolutisant au début du siècle a été discuté ailleurs⁸³. Désormais, dans le siècle en cours, on prétendait qu'un gouvernement de type démocratique était impraticable dans une république commerciale comme Genève. D'Ivernois résume ainsi l'argumentation de certains patriciens influents:

Chez un peuple commerçant, une Démocratie, même limitée, est une chimère. D'autres mœurs, d'autres loix; nous n'avons plus la pauvreté des Spartiates pour obéir à leurs institutions austères [...] forçons nos compatriotes à renoncer à ses convulsions périodiques. Faisons-les adopter les usages du peuple aimable & gai qui les environne [...]⁸⁴

78 Les documents personnels de Lenieps, Paris, Archives de la Bastille, MS 12298.

79 Jean-Jacques Rousseau: *Lettre à d'Alembert*, Paris, Garnier, 1967, p. 218.

80 Cité par François d'Ivernois: *Tableau*, op. cit., p. 77. Sur la notion de l'arbitraire à Genève, voir Michel Porret: *Le crime et ses circonstances*, Genève, Droz, 1995, ainsi que son article dans *Regards sur la Révolution genevoise 1792–1798*, L. Binz, B. Baczkó, M. Neuenschwander, O. Labarthe et R. Durand (éds), Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1992.

81 Etienne Clavière cité par André Gür: «Quête de la richesse et critique des riches», dans *Etre riche...*, op. cit., p. 105.

82 *Réflexions politiques sur l'état de la République...* (1780, Rivoire #1939, p. 4) et *Les Penseurs* (1780, Rivoire #1908, p. 17). Dans le poème satirique «La Politique démasquée» (1779, Rivoire #1757, p. 11), les adversaires patriciens sont par dérision appellés «l'opulente Synagogue».

83 Helena Rosenblatt: *Rousseau and Geneva*, op. cit., surtout pp. 84–87, 96–99 et 138–141.

84 François d'Ivernois, *Tableau*, op. cit., p. 136. En vérité, d'Ivernois attribue ces mots à des femmes patriciennes qui, ayant visité Paris avec leur époux-banquiers y avaient acquis «le ton français» et propageaient à Genève «un cours perpétuel de plaisanterie & de sarcasme sur les mœurs sévères des Républicains». Apparemment, ces femmes préféraient «la poésie lé-

On savait que les mœurs n'étaient plus ce qu'elles devaient être, que le luxe proliférait. Mais on se servait de cet état de choses pour accréditer l'idée que «[c]e n'est pas avec nos mœurs modernes [...] qu'on peut concilier les Gouvernemens de l'antiquité»⁸⁵. En effet, certains prétendaient que, grâce à ces développements, la forme du gouvernement genevois devait être modifiée pour permettre aux «propriétaires» d'obtenir un plus grand pouvoir politique⁸⁶. Quant aux inégalités de fortune, même «grandes», elles étaient tout simplement l'effet «inévitable» du commerce⁸⁷: sans le commerce, remarquait-on souvent, Genève ne pourrait survivre⁸⁸.

Le gouvernement patricien profita de l'appui précieux apporté par des Natifs comme Cornuaud qui, prétendant avoir en vue des buts plus «modestes» que la bourgeoisie politisée, demandèrent «que les discussions politiques se terminent enfin» afin qu'on apportât plus d'attention sur «des objets d'économie civile»:

Que d'autres ressuscitent les tems héroiques d'Athènes & de Rome [...] nous ne voyons dans le Genevois qu'un Commerçant utile, qu'un Fabriquant estimable, qu'un Artisan nécessaire.⁸⁹

Cornuaud n'hésita pas à se servir de l'autorité même de Rousseau pour soutenir des thèses antidémocratiques⁹⁰. Citant le *Contrat social*, il affirma que l'application des principes démocratiques dans une société quelconque dépendait de l'économie en place. Précisément, parce que Genève n'était pas «une république agricole & rustique», mais «une république commerçante, manufacturière, & essentiellement mercantile» et parce que les mœurs de ses citoyens n'étaient plus «simples & pures», les structures des démocraties antérieures n'étaient plus viables⁹¹. Dans ces circonstances, les Genevois devaient faire «un pas vers l'Aristocratie» aux «lourdes discussions», «la galanterie française» à «nos loix somptuaires»; elles préféraient aussi «le mélange des deux sexes à la pédanterie qui les sépare». Le rôle de ces épouses de banquiers, «ces femmes ambulantes», dans la propagation de la corruption à Genève est aussi souligné par Cornuaud, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 435.

85 *Ibidem*.

86 *Nouvelle défense...*, *op. cit.*, pp. 71–72.

87 Voir, par exemple, *Observations sur les dangers de la patrie* (1777, Rivoire #1596). Voir aussi *Discours prononcé dans le temple de St. Pierre, en présence du Gouvernement Genevois et de la légation française, par Pierre Dejoux* (1795, Rivoire #5323, p. 19) et *Le cri de la patrie* (1795, Rivoire #5084, p. 4).

88 L'idée que Genève, à cause de son manque de territoire pour le développement de l'agriculture, avait une économie «artificielle», «précaire» ou «factice» était courante à l'époque.

89 *Confession de foi patriotique...*, *op. cit.*, pp. 6–7.

90 Cornuaud accusa la bourgeoisie de faire «de fausses applications de quelques-uns des principes hardis» du *Contrat social* (*Le Natif interrogé ou confession morali-politique d'un patriote*, 1780, Rivoire #1899, p. 7).

91 Isaac Cornuaud: *Le passé et le présent instruisant l'avenir, ou considérations politiques, morales et économiques* (1795, Rivoire #5311, p. 14).

tie»⁹². A vrai dire, les *Notions élémentaires* de Cornuaud suggèrent que si seulement les riches Genevois se comportaient comme des «colonnes de la patrie» en soutenant l'industrie locale, les dissensions politiques se termineraient et leur pouvoir ne serait plus contesté.

Le statut du gouvernement genevois devait être non seulement tempéré et éloigné de la démocratie «extrême», mais l'indépendance même de la ville était apparemment remise en question par certains. Leur argument est résumé par d'Ivernois:

Aussi s'élevaient-ils surtout contre la souveraineté nationale & dérisoire, qui suivant eux, avait enivré les Genevois d'une fausse importance. A les entendre, le comble de la sagesse en politique eut été de savoir se mettre à sa place & de préférer une protection constante à une indépendance précaire. *Après tout, les petits Etats ne peuvent être autre chose que ce qu'il convient aux Grands qu'ils soient.*⁹³

Pour quelques patriciens «[c]ette indépendance absolue telle que la poursuivirent nos bons ancêtres, n'était qu'un rêve de leur pauvreté guerrière»⁹⁴. De même, un chroniqueur genevois pensa que:

Tout se réduit à l'économie d'une ville, et d'une ville de troisième ordre [...] Si quelque chose surprend les étrangers, c'est la fréquence et la gravité des débats d'une cité à laquelle pourrait suffire un gouvernement de police⁹⁵.

De telles idées permettent de comprendre pourquoi certains Genevois étaient favorablement disposés à demander l'aide de la France lors des troubles politiques qui éclatèrent dans la ville en 1782⁹⁶. Le ministre français des affaires étrangères, Vergennes, était connu pour son hostilité envers les républiques et les démocraties. Partisan de la théorie du pouvoir absolu des monarques, il ne cachait pas son dédain pour la république et craignait les répercussions qu'une victoire démocratique à Genève pouvait avoir sur la France⁹⁷. Ou plus exactement, comme le nota le Genevois Mallet du Pan, «cent millions prêtés au Roi de France [...] ne pouvoient la laisser indifférente sur le régime politique auquel Genève obéiroit»⁹⁸. Le 2 juillet 1782, des troupes françaises entrèrent dans la ville et restaurèrent le régime patricien. Ensuite, le gouvernement gene-

92 *Le Natif interrogé...*, *op. cit.*, p. 26. Ceci était vivement contesté par la bourgeoisie, qui disait que le contraire devait être le cas. Voir *Nouvelle défense...*, *op. cit.*

93 François d'Ivernois: *Tableau*, *op. cit.*, p. 113.

94 *Ibidem*, pp. 113–115.

95 Cité dans *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan pour servir à l'histoire de la Révolution française* *receuillis et mis en ordre par A. Sayous*, Paris, Amyot, 1851, pp. 63–64.

96 L'expert sur cette épisode est Marc Neuenschwander: «Les troubles de 1782», *art. cit.*

97 Jean-François Labourdette: «Vergennes ou la tentation du 'ministéariat'», in *Revue historique*, 275, 557, janvier–mars 1986, pp. 82–83.

98 *Tableau Historique et Politique de la dernière Révolution de Genève*, Genève, 1782, p. 60.

vois maintint ce pouvoir avec l'aide d'une garnison rétribuée qu'un historien a récemment comparé à une «force d'occupation étrangère»⁹⁹.

Que la France eût intérêt à soutenir le régime patricien genevois paraissait à tous évident. Par ses opérations financières, Genève était devenue *de facto* une banque extra-territoriale de la monarchie, un «satellite»¹⁰⁰ ou un «protectorat»¹⁰¹ de la France. Alors que ces rapports symbiotiques avec la France garantissaient la stabilité du pouvoir patricien genevois avant l'éruption de la Révolution, l'ironie veut que l'influence française sur Genève s'exerçait par la suite dans une direction opposée¹⁰². En effet, sous la pression des événements en France, Genève subissait sa propre révolution, dont une intense bien que courte Terreur, avec son lot de clubs radicaux, d'exécutions et d'autres représailles contre les «ennemis publics», et suivie finalement d'une réaction thermidorienne¹⁰³.

Tout ceci eut un effet catastrophique sur l'économie genevoise¹⁰⁴. Les historiens remarquent que l'économie était déjà vulnérable à cause du désinvestissement dont elle avait souffert au cours du siècle¹⁰⁵. A présent, les mesures protectionnistes de la France et les dislocations dues à la guerre étranglaient l'industrie genevoise, la production de la ville ne trouvant plus de débouchés. Chômage et misère atteignirent des niveaux sans précédent, Genève devant importer ses denrées de première nécessité à des prix constamment croissant. Le pire fut peut-être atteint quand Genève, engagée dans la dette publique française, connut la débâcle. En 1794, la ville entière paraissait en faillite. Il semble que le peu de gens riches qui restaient transférèrent leurs fonds vers des havres plus sûrs¹⁰⁶.

99 Composée principalement d'étrangers et détestée par la population locale, cette garnison remplaça la milice et absorba 67,8% du budget annuel. Jacques Forney: «Le Conseil militaire et le régiment de la République (1782–1789)», Mémoire de licence, Faculté des Lettres, Université de Genève, 1972, pp. 25 et 43.

100 Alfred Dufour parle de la «satellisation» de Genève dans son *Histoire de Genève*, Paris, 1997, p. 95.

101 Herbert Lüthy: *La Banque...*, op. cit., t. II, p. 746.

102 Ce retournement est particulièrement bien illustré par l'histoire de Dumont, Du Roveray et Clavière qui, exilés de Genève en 1782, sont devenus les collaborateurs de Mirabeau à Paris. Voir Joseph Bénétruy: *L'atelier de Mirabeau. Quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire*, Genève, A. Jullien, 1962.

103 Voir Eric Golay: «Les caractères originaux de la Révolutions genevoise (1789–1798)», dans *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française (1980–1993)*; ainsi que les articles dans *Révolutions genevoises 1782–1789*, Genève, Musée d'art et d'histoire 1990; et *Regards*, op. cit.

104 Pour de plus amples renseignements, voir Liliane Mottu-Weber: «Economie et société à Genève à l'époque de la Révolution», dans *Regards...*, op. cit.

105 *L'économie genevoise...*, op. cit., p. 643.

106 L'inquiétude que les riches retireraient irrévocablement leurs fonds de Genève est maintes fois exprimée dans des brochures publiées en 1795. Voir, par exemple à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Gf315, vol. 168. Cornuaud avertit les Genevois que s'ils

Dans un tel contexte, on échafauda diverses théories pour ressusciter l'économie genevoise¹⁰⁷. A nouveau, on suggéra que la ville se défasse de ses corporations pour se rendre plus compétitive. Les maîtres orfèvres et horlogers ripostèrent avec une particulière véhémence. Ils reprirent l'argument désormais familier que «les mœurs sont la base de tout Gouvernement libre & républicain»¹⁰⁸ pour clamer que la survie même de Genève république indépendante dépendait du système corporatif. Le régime corporatif, insistaient-ils, était essentiel à la république car il favorisait «l'aisance général» au-delà de la fortune de «quelques particuliers»¹⁰⁹. Il avantageait la classe de gens la plus importante dans toute république: l'«ordre moyen»; et,

qui ne voit que l'ordre moyen, seroit bientot reduit à rien, si nous laissions établir à Geneve des grandes fabriques à la place de nos petits ateliers¹¹⁰.

Outre la dégradation morale provoquée par les grandes entreprises¹¹¹, les maîtres horlogers et orfèvres mirent en garde contre les conséquences politiques très dangereuses qu'entraînerait l'abandon du système corporatif: «le commerce & la fabrication viendroient bientôt se concentrer sous la direction d'un petit nombre d'individus qui attierreroit bientôt à lui toute l'influence politique»¹¹². Les leçons du siècle précédent avaient clairement montré que si l'on voulait maintenir l'«Égalité civile & politique», «il [fallait] qu'il y ait, jusqu'à un certain degré, égalité dans les fortunes»¹¹³. La rancœur ressentie par les artisans à l'encontre des grands marchands-banquiers et capitalistes était évidente. On ne pouvait pas s'attendre à ce que les riches agissent spontanément en «colonnes de la patrie». Si le système corporatif était aboli, «toute l'industrie genevoise se concentrera entre les mains de quelques *froids égoïstes*»¹¹⁴.

ne retenaient pas leur «esprit de mécontentement», «le reste des citoyens aisés [...] abandonnera nos murs [...] les avances des capitalistes iront féconder une contrée moins turbulente» (*Le passé...*, *op. cit.*, p. 87).

107 Voir Antony Babel: *La crise économique de Genève à l'époque révolutionnaire et les remèdes qu'on a tenté de lui opposer*, Genève, Georg, 1942.

108 *Mémoire sur les maîtrises* (1793, Rivoire #3936), p. 14.

109 *Réflexions sur les maîtrises* (1793, Rivoire #3965), p. 12.

110 *Mémoire sur les maîtrises*, *op. cit.*, p. 16.

111 Le système de grandes entreprises met en danger «la vertu» des femmes et permet «l'ambition» humaine d'agir sans frein ce qui mène à la corruption et à la misère. A cause de la distribution du travail, «les idées se resserrent, les facultés intellectuelles se diminuent & l'éducation perd de sa force».

112 *Mémoire sur les maîtrises*, *op. cit.*, p. 21. Cette brochure reproduit sur sa première page la même partie du *Discours sur l'économie politique* de J.-J. Rousseau citée plus haut, note 7. Sur la page 15 de cette brochure est aussi citée la partie des *Lettres écrties de la montagne* citée dans notre note 6.

113 *Réflexions sur les maîtrises*, *op. cit.*, p. 10.

114 *Ibidem*, p. 12, c'est nous qui soulignons.

Donc, le problème vers la fin du siècle était fondamentalement le même qu'à son début, mais aggravé: comment encourager les banquiers genevois à réinvestir leurs fonds chez eux? Que cette question ait préoccupé les révolutionnaires genevois peut se lire dans un rapport rédigé par l'artiste et acteur politique Saint-Ours et lu devant le Comité législatif en 1794¹¹⁵. Saint-Ours envisageait un mécanisme élaboré de récompenses et d'encouragements pour inciter les citoyens «vraiment patriotes» à investir à Genève et à employer des ouvriers locaux. S'inspirant du *Deuxième discours* de J.-J. Rousseau, Saint-Ours pensait que le «désir de se distinguer» naturel de l'homme pouvait être mis au service de la République. Par la mise en place de prix, de festivals, de monuments et de publications de noms, le désir d'estime public pouvait être stimulé loin de la «soif ardente de richesses» et orienté vers le patriotisme, «le véhicule de la perfection». On pouvait de cette manière promouvoir «une égalité de bonheur pour tous les citoyens»¹¹⁶. L'un des objectifs était clairement d'«attacher les richesses à la patrie»¹¹⁷, en d'autre mots, d'inciter les riches à «placer leurs fonds chez leurs compatriotes plutôt que chez les nations étrangères»¹¹⁸. Sur un ton peut-être plus pragmatique, Saint-Ours envisagea aussi des avantages fiscaux pour les motiver. Cornuaud n'était sûrement pas le seul Genevois qui savait dorénavant que même dans les républiques calvinistes, «il faut ménager [...] les gros Capitalistes»¹¹⁹.

La menace d'une invasion se rapprochant, ce genre de préoccupation fut éclipsé par le problème plus grave de la survie pure. Après avoir été encerclée et condamnée à un blocus, Genève fut finalement annexée par la France en 1798. Des arguments désespérés furent invoqués dans l'espoir de voir la France accorder à la ville un certain degré d'indépendance. Les mots utilisés montrent de façon poignante jusqu'où la république calviniste avait été abaissée.

On rappelait que la prospérité et l'indépendance genevoises avaient toujours été particulièrement avantageuses pour la France. Les richesses genevoises, continuellement versées dans des industries françaises, avaient contribué au bien-être et au développement de ce grand pays. On évoquait les inestimables services financiers rendus par la ville à la France, et on offrait un petit encouragement à cet égard: «Genève a

115 Le *Rapport sur les arts et professions, ou plan de lois ou règlements qui peuvent faire prospérer l'industrie dans la République de Genève* est reproduit avec un commentaire par Anne de Herdt dans *Genava*, XXXVII, 1989.

116 *Ibidem*, p. 160.

117 *Ibidem*, p. 168.

118 *Ibidem*, p. 163.

119 Isaac Cornuaud: *Le passé.... op. cit.*, p. 108.

toujours été une forte ressource pour les emprunts du Gouvernement françois et [...] elle le deviendra encore si elle peut voir renaitre sa prospérité.» C'est pourquoi la France avait intérêt à encourager une Genève prospère et «indépendante». En effet, si la France abandonnait cette ligne de conduite déjà bien éprouvée, elle répéterait «la fable de la Poule aux œufs d'or». L'argument mérite d'être cité ici en entier:

Ne convient il pas à la République françoise d'avoir sur ses frontières quelques petits Etats [...] qui puissent être ostensiblement neutres, quoiqu'en réalité attachés à la République françoise; qui par leur position lui servent de point de communication, et par leurs facultés et leur Crédit dans l'Etranger de moyens pour ses approvisionnements, pour les besoins de numéraire, pour ses opérations? Cette convenance est si évident que si de pareils Etats n'existoient pas, la République françoise devroit les créer¹²⁰.

En effet, l'annexion à la France sonna le glas de la Genève Cité-Etat indépendante. L'expulsion des armées françaises en 1813 fut suivie, en 1815, de la transformation de Genève en un canton suisse. Pourtant ces événements ne marquèrent pas la fin de la banque genevoise. Il est bien connu qu'au moment où la ville souffrît d'un «marasme économique», plusieurs banques genevoises s'établirent et prospérèrent à Paris. Et, à nouveau, les artisans genevois se plaignirent amèrement des banquiers qui préféraient placer leurs capitaux à l'étranger plutôt que chez eux¹²¹.

¹²⁰ Archives d'Etat de Genève, «Mémoire sur le commerce & la fabrique d'horlogerie & de bijouterie de Genève», deuxième mémoire, fol. 2, 4-6; troisième mémoire, fol. 6, 8.

¹²¹ Louis Mottet: *Regards sur l'histoire des banques et banquiers genevois*, Genève, Tribune Editions, 1982, p. 144.